

- Faire reconnaître la pénibilité et améliorer les conditions de travail,
- Faire respecter le droit syndical et les délégués syndicaux,



**RASSEMBLEMENT  
MARDI 4 MARS 2008  
A partir de 12 Heures  
DEVANT LA MAISON DES  
ENTREPRISES  
2 allée du Bâtiment à RENNES**

- Pour une reconnaissance de la pénibilité au travail, pour un départ en retraite anticipé,
- Pour contester le plan social et les licenciements à la Barre Thomas

**SOYONS NOMBREUX !!**